

Quels fonds européens mobiliser pour les bibliothèques?

Délégation aux Fonds Européens – Région Grand Est

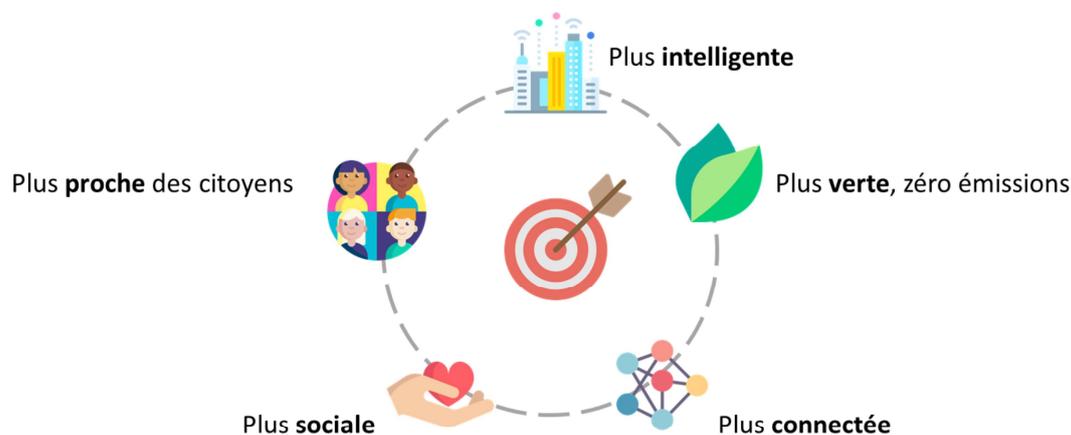
Bibliothèque André Malraux – Strasbourg 5 Mai 2022

Au programme

1. Panorama des fonds européens
2. Quels projets pour les bibliothèques ?
3. Comment solliciter des fonds ?

1. PANORAMA DES FONDS EUROPEENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT (FESI)

5 OBJECTIFS STRATEGIQUES DE L'UE POUR 2021-2027 POUR CONSTRUIRE UNE EUROPE...



4

Alignement avec les objectifs de développement durable de l'ONU ... et de nombreuses bibliothèques

Les investissements de l'UE au cours de la période 2021- 2027 seront guidés par cinq grands objectifs

Ce sont les objectifs stratégiques de l'exécutif, du parlement Europe et Commission

Ils sont illustrés par les 5 points de cette diapo et ils innervent la totalité des fonds européens.

- Une **Europe plus intelligente**, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises
- Une **Europe plus verte et à zéro émission de carbone**, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique
- Une **Europe plus connectée**, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique
- Une **Europe plus sociale**, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé
- Une **Europe plus proche des citoyens**, qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

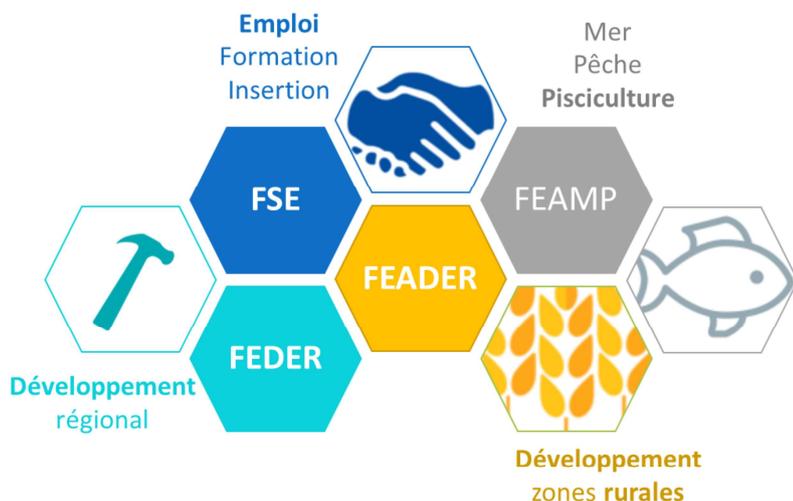
5 OBJECTIFS STRATEGIQUES DE L'UE POUR 2021-2027 POUR CONSTRUIRE UNE EUROPE...



5

Alignement avec les objectifs de développement durable de l'ONU ... repris dans les stratégies locales de nombreuses bibliothèques (voir présentation IFLA / EBLIDA)

LES 4 PROGRAMMES DES FESI



**BUDGET
2014-2020**

 UNION EUROPEENNE	960 Md€
	26,7 Md€
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE	1 875 M€

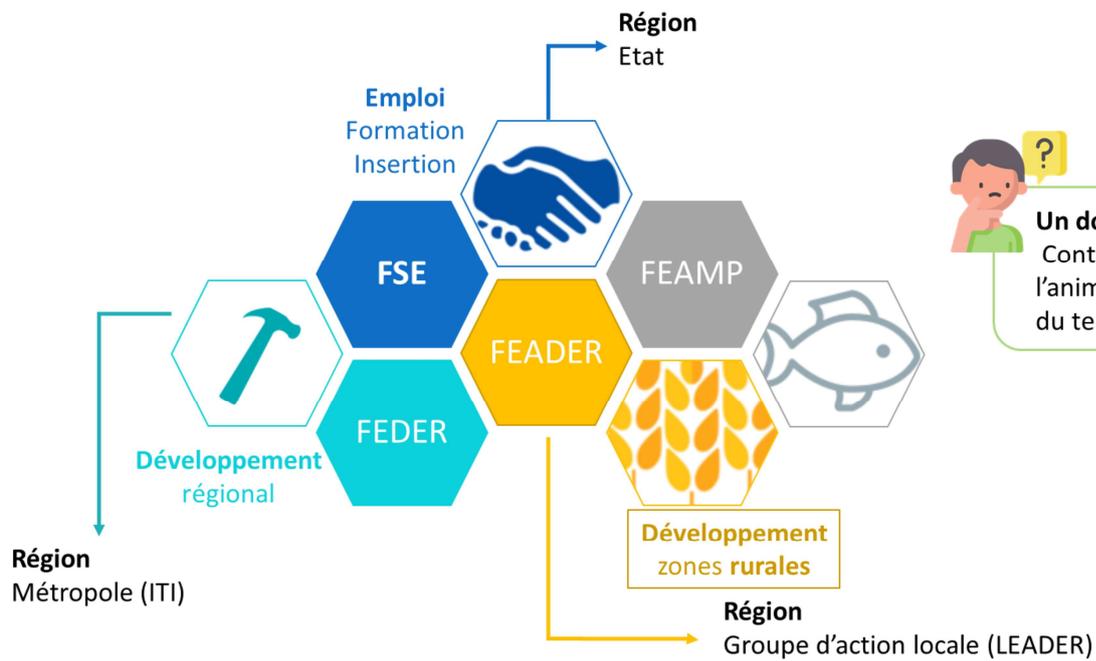
6

4 fonds européens structurels et d'investissement :

- FSE : Fonds Social Européen
- FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
Cas particulier pour certaines métropoles : une enveloppe peut être déléguée en gestion autonome (ITI : Investissements territoriaux intégrés)
- FEADER : Fonds Européen pour l'Agriculture et le développement rural
Dans le FEADER : programme LEADER (5% min de l'enveloppe) permet d'accorder de la souplesse à un GAL (groupe d'action locale) qui gère lui-même une enveloppe qui lui est déléguée.
- FEAMP : Fonds Européen pour l'Aquaculture, la Mer et la Pêche

Ces 4 fonds représentent un budget de 960 Md€ au niveau du budget de l'UE, soit 1/3 du budget total.

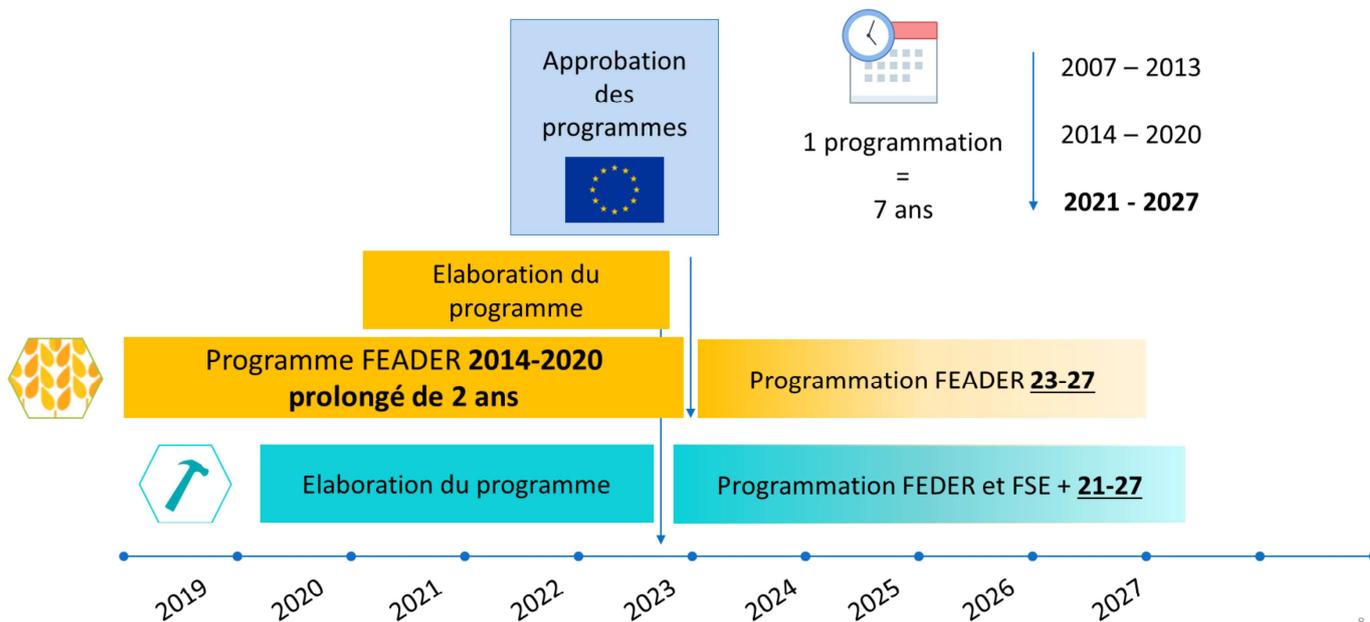
A QUI S'ADRESSER ?



Un doute ?
Contacter
l'animateur-ice
du territoire !

La Région est autorité de gestion pour les FESI.
Exception pour le FSE : une partie est gérée par l'Etat.
Dans tous les cas, la Région reste le premier point de contact, par le biais de son réseau d'animateurs territoriaux.

CALENDRIER DES FESI : LA SITUATION ACTUELLE



Pour le programme 2014-2020, les FESI en France représentent 26,7 Md€ (échelle UE : 960 Md€)

Le programme FEADER est prolongé de deux ans avec un budget et une maquette (répartition des budgets selon les mesures) réabondés en 2020.

Programmation sur le nouveau programme FEDER-FSE+ à partir de la rentrée de septembre, voire en début 2023.

GRANDS PRINCIPES D'ACTION



FEDER - FEADER : Financement de l'**investissement**

FSE : Financement de **postes**



Financement de **projets**



Valorisation de la **démarche partenariale** et de la **co-construction**

Les dépenses qui peuvent être prises en compte par les FESI sont différentes :

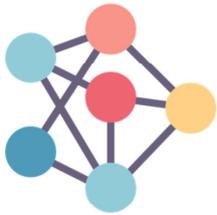
- **Pour le FSE** : il s'agit exclusivement de postes sur des projets (par ex : développement d'une activité d'éducation aux médias adaptée aux personnes en situation de handicap : peu de matériel nécessaire, mais un chef de projet ou coordinateur est nécessaire), avec des durées limitées dans le temps.
- **Pour le FEDER** : il s'agit prioritairement d'investissements matériels (machine) ou immatériels (application mobile, site web), mais des frais de personnels peuvent également être affectés au projet.

Dans les deux cas :

- les FESI visent à financer des **projets** : des opérations ayant un début et une **fin**, avec un **résultat tangible et opérationnel** à la fin de l'opération.
- La **co-construction**, avec différents acteurs publics, associatifs, voire privés (par ex sur les projets de recherche) est particulièrement valorisée.

2. QUELS PROJETS POUR LES BIBLIOTHEQUES ?

PLUSIEURS TYPOLOGIES DE PROJETS



RECHERCHE & INNOVATION
NUMERIQUE
CULTURE ET TOURISME



BÂTIMENT



PUBLIC



Bibliothèques universitaires

Développement de
**projets scientifiques
d'excellence**



Structuration de **l'écosystème d'innovation**,
promotion des **actions et compétences
scientifiques** et industrielles

12

Exemples de projets :

- Création d'un système d'information régional de gestion, partage, stockage et archivage de données d'imagerie médicale

 NUMERIQUE

FEDER-FSE + 21-27 - OS 1.2

Développement numérique
de l'administration

Portail de bibliothèques

Lutte contre la
fracture numérique



Renforcement de l'accès aux
ressources numériques, éducatives,
culturelles...

Numérisation de fonds anciens

Espaces de travail partagés
(porteurs publics ou privés)

13

Exemples de projets :

- CUAN : centre national de numérisation et valorisation des contenus numériques (BNU Strasbourg) : création d'un centre national de numérisation du patrimoine documentaire et de valorisation de contenus numériques, à la BNU de Strasbourg, pour le développement de sa bibliothèque numérique.
- Portail de réseau de bibliothèques, services à l'utilisateur (ex : portail du réseau des médiathèques de Strasbourg)

Structuration de filière



Médiation culturelle innovante
Valorisation de fonds patrimoniaux

Innovation sociale

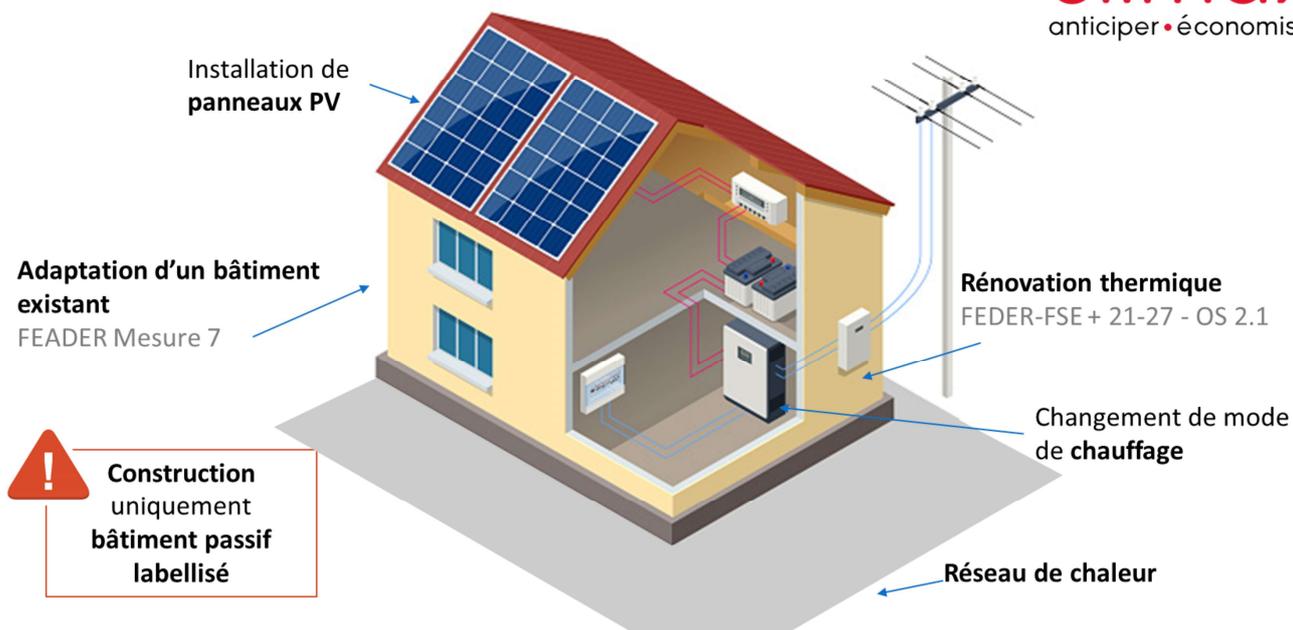
Exemples de projet :

-



ENVELOPPE DU BÂTIMENT & UTILITIES

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



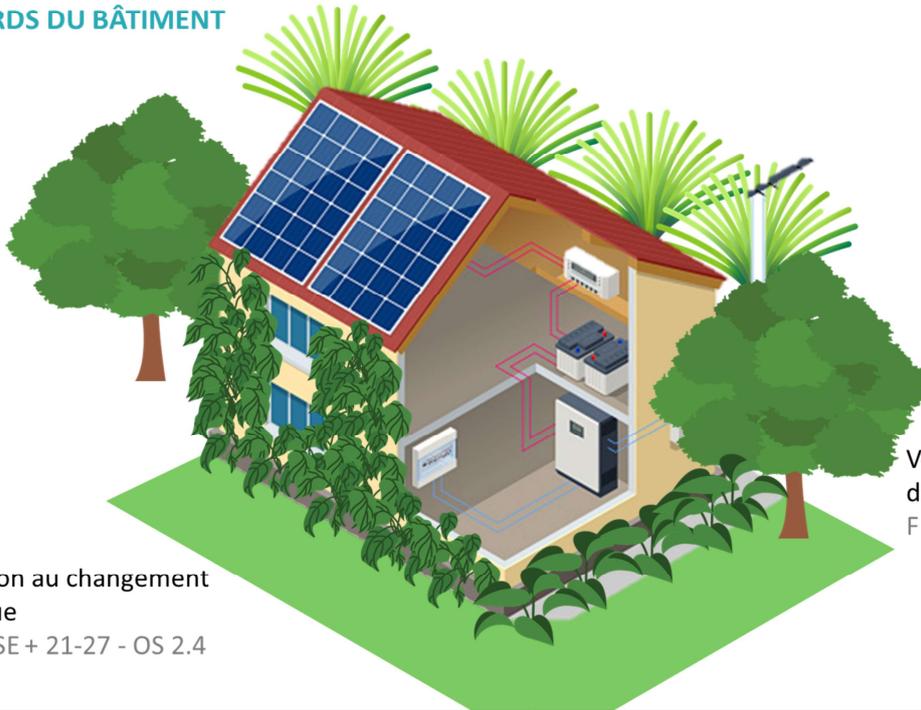
15

Exemples de projet :

- Rénovation thermique par l'extérieur (ou l'intérieur) pour atteindre le niveau BBC
- Réhabilitation d'un ancien presbytère en maison des associations et son extension en bibliothèque
- Changement d'une chaudière fioul vers une chaudière biomasse à pellets



ABORDS DU BÂTIMENT



Adaptation au changement
climatique
FEDER-FSE + 21-27 - OS 2.4

Végétalisation urbaine,
déméralisation, îlots de fraîcheur
FEDER-FSE + 21-27 - OS 5.1

16

Exemples de projet :

- Désimperméabilisation et végétalisation des abords de la bibliothèques



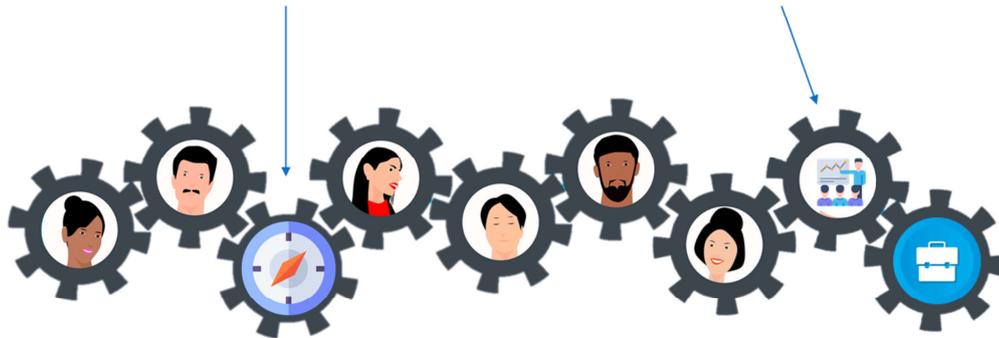
ACTIONS EN DIRECTION D'UN PUBLIC

Orientation

FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.E

Formation tout au long de la vie

FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.E



Accompagnement au démarrage de projets sociaux et solidaires - FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.A

17

Exemple de projets :

- Projet en lien avec la médiation numérique, la résorption de la fracture numérique
- Cité des métiers de la Villette : <https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers/>
- L'accompagnement au démarrage de projets sociaux et solidaires (ex lancement d'une radio mobile) – *attention, probablement uniquement accessible aux associations*



ACTIONS EN DIRECTION D'UN PUBLIC

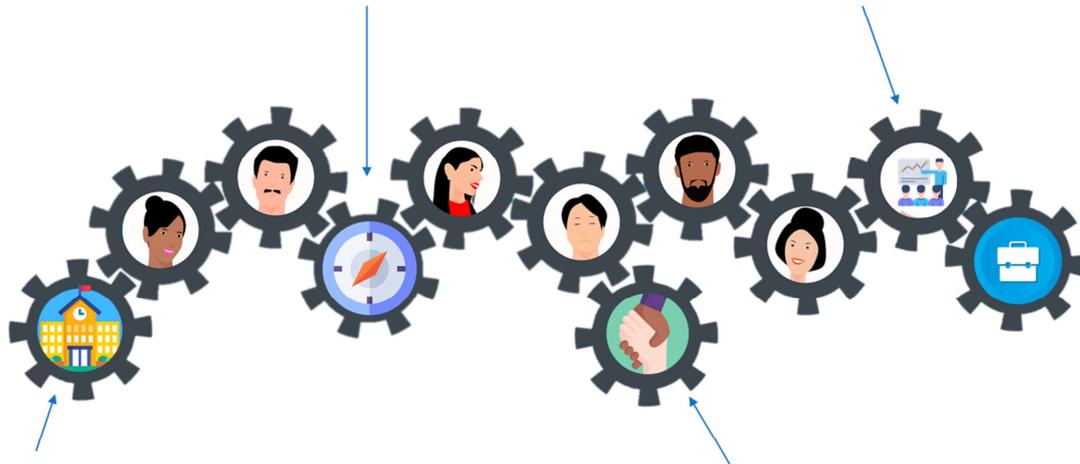
LES JEUNES

Orientation

FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.E

Formation tout au long de la vie

FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.E



Lutte contre le décrochage et mobilité des jeunes

FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.F

Accompagnement des jeunes éloignés de l'emploi

FEDER-FSE + 21-27 - OS 4.A

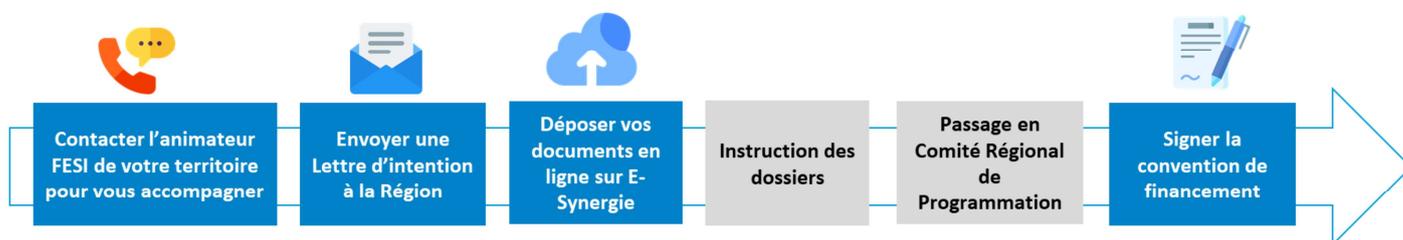
18

Exemple de projets :

- Projet en lien avec la médiation numérique, la résorption de la fracture numérique
- Cité des métiers de la Villette : <https://www.cite-sciences.fr/fr/au-programme/lieux-ressources/cite-des-metiers/>
- L'accompagnement au démarrage de projets sociaux et solidaires (ex lancement d'une radio mobile) – *attention, probablement uniquement accessible aux associations*

3. COMMENT SOLLICITER DES FONDS ?

LES GRANDES ETAPES DE VOTRE PROJET



Comment s'y prendre pour déposer un dossier de demande FEDER ou FSE +:

- Contacter l'animateur de votre territoire pour avoir des conseils sur l'ingénierie de votre projet et vous accompagner dans le dépôt de votre dossier demande (à la fin de la présentation je vous indiquerai les contacts des 12 animateurs de la Région Grand EST)
- Ensuite la 1ère étape de la demande d'aide concerne l'envoi d'une DI. Quels sont les éléments qui doivent y figurer?
- Après vous allez recevoir une A/R qui vous invitera à déposer votre projet en ligne sur E synergie
- - l'instruction du dossier peut prendre entre 4 mois en 1 an (cela dépend de la complétude de votre dossier de demande)
- Après avis favorable du CRP vous allez signer une convention de cofinancement.
- Depuis la signature de la convention vous vous engagez à respecter tout les engagements inscrits

UN RESEAU ENTIER POUR VOUS AIDER !

dans les Maisons de Région, au plus près des territoires



NOS MISSIONS :

- Communiquer sur les fonds européens
- Accompagner les acteurs locaux
- Être un relai de proximité pour les usagers
- Conseiller sur le montage des dossiers
- Suivre l'avancement des projets

LES FESI, C'EST COMPLIQUE ?



CERTES, IL Y A DES CONTRAINTES...

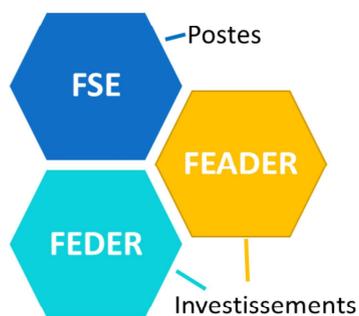
- **Complexité** des démarches et des programmes
- **Charge administrative**
- **Rigueur absolue** dans les marchés publics
- **Délais** d'instruction et de paiement
- Obligation de **publicité** et de **communication**



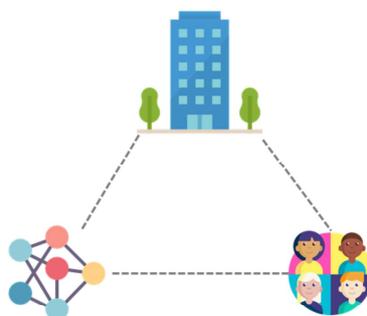
MAIS...

- Financements **(relativement) abondants** et **variés**
- **De l'aide à toutes les étapes**
- **Qui se simplifient**

CE QU'IL FAUT RETENIR



3 fonds pour vos projets
Programme FEDER-FSE + à
venir (septembre 2022)



De **nombreuses opportunités** sur vos projets

- Cœur de métier
- Bâtiment et abords
- En lien avec vos publics



Complexe mais **faisable**
... surtout avec de **l'aide** !

Merci pour votre attention !

Région **Grand Est**

Siège du Conseil régional · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région · 5 rue de Jéricho
CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région · Place Gabriel Hocquard
CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr

ANNEXES

DES RESSOURCES POUR VOUS AIDER

A quelle maison de Région m'adresser ? [Liste des EPCI et animateur·ice référent·e](#)

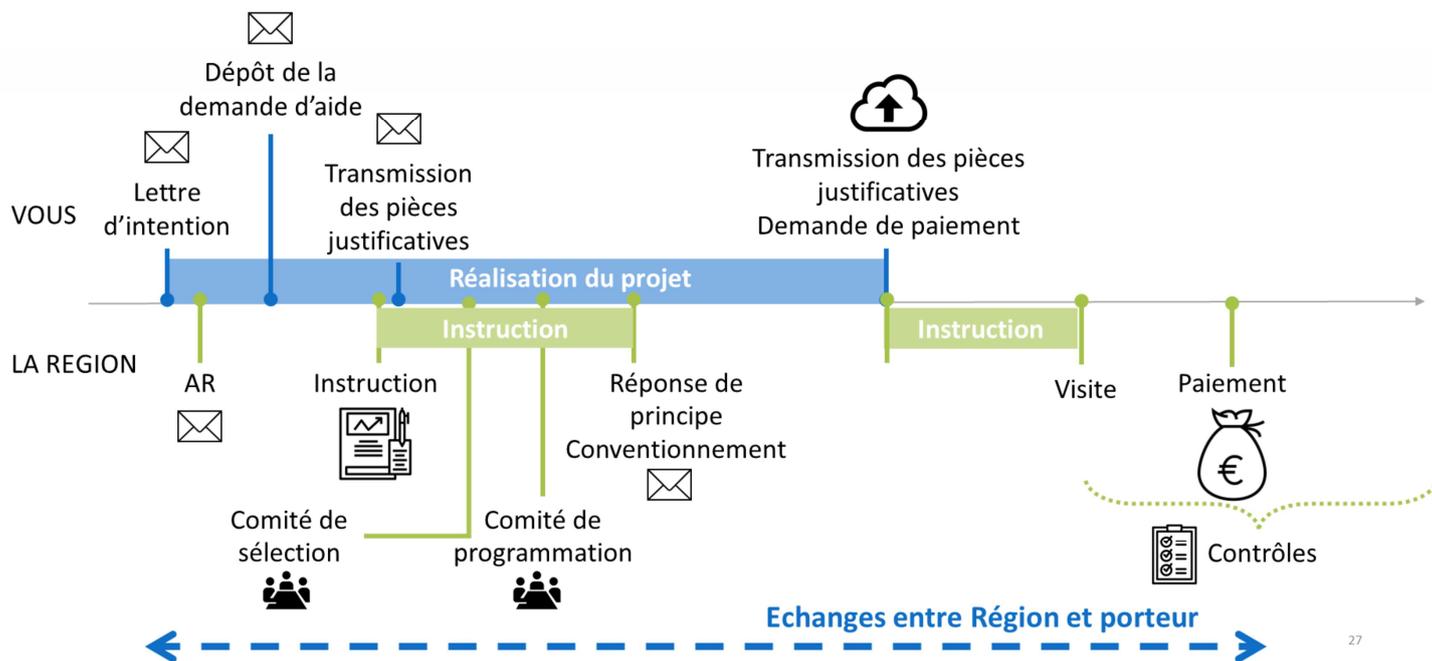
[Guide « Fonds européens » publié par l'AMF](#)

[Le site L'Europe s'engage en Alsace](#)

Les obligations de publicité ([Version 1](#))

Les obligations de publicité ([Vidéos de la Région Nouvelle Aquitaine](#))

LES FESI : COMMENT CA SE PASSE ?



27

Le dépôt de la lettre d'intention, ou, s'il n'y a pas de nécessité de lettre d'intention, de la demande d'aide, est un **préalable obligatoire** avant de démarrer le projet pour le rendre éligible.

Transmission des pièces justificatives (1ere) : à la demande du service instructeur

Instruction

- Éligibilité
 - Du porteur, du territoire
 - Des dépenses, du projet
- Caractère « sélectionnable » : aligné avec les priorités européennes, régionales et les types d'opérations soutenus

Comité de programmation : le comité décide de l'attribution de l'aide

Réponse de principe / conventionnement : le porteur reçoit une décision (si <23 k€ aide) ou convention (> 23 k€ aide, le porteur devra co-signer)

Contrôles : se font de manière aléatoire entre 2 et 5% de dossiers tirés au sort

Différents types de contrôles :

- Contrôle sur place (avant paiement)
- Contrôle sur place ex post (après paiement) pendant la période d'engagement du bénéficiaire pendant 3 à 5 ans après le paiement de l'aide (en fonction du type de porteur) : le porteur s'engage à conserver son investissement dans le rôle qui est prévu.

	FONDS STRUCTURELS FEDER, FEADER, FSE, INTERREG	FONDS SECTORIELS H2020, EUROPE CREATIVE, ERASMUS...
Logique d'intervention	 A l'échelle d'un territoire	 Plusieurs acteurs européens
Budget	 1/3 budget UE	 1/4 budget UE
Etat des programmes	 En négociation	 Adoptés
Dépôt des projets	 Appels à projet, au fil de l'eau	 Appels à projet
Cofinancement	 10 à 80 %	 Jusqu'à 100%

28

Les fonds structurels diffèrent des fonds sectoriels

Logique et modalité sont différentes. Pour les FESI il y a une approche territorialisée (régional ou infra régional)

Les fonds sectoriels en revanche ont un scope beaucoup plus large = on peut associer des Etats membres ou des Etats tiers

Egalement la **finalité** est différente: les FESI se focalisent sur le développement territorial Au niveau de la gestion, les FESI sont gérés au niveau des territoires (en France, ce sont les régions qui sont Autorités de gestion) .

En revanche, la gestion des fonds sectoriels se fait par la commission ou une agence dédiée.

Les FESI représentent 1/3 du budget communautaire contre ¼ pour les fonds sectoriels.

Si à ce jour, la majorité des programmes sectoriels (Europe Créative, Erasmus+, Horizon Europe...) sont adoptés et publiés, la plupart des programmes structurels (FEDER, FSE, INTERREG...) sont, quant à eux, encore en cours de négociation.

Contrairement aux fonds sectoriels qui fonctionnent bcp par appels à projets avec des dates-limites de soumission de projet, les FESI fonctionnent assez peu avec des appels à projets. En général, les dispositifs sont ouverts sur toute la durée de la programmation et tant qu'il reste des crédits, et les porteurs peuvent déposer des projets au fil de l'eau.

Enfin, au niveau des financements, en dehors de cas particuliers, un cofinancement total (100% du coût total du projet) n'est jamais la règle et varient selon le programme concerné (allant de 20% de l'assiette des dépenses éligibles à 80%, en tenant du cumul des autres aides publiques et dans la limite des règlements d'aides d'Etat). Les montants sont en général assez élevés à très élevés: allant de 50 000€ à plusieurs dizaines de millions € de subventions. Les petits projets ne sont clairement pas favorisés. Dans tous les cas et indépendamment du montant des subventions octroyées, les ressources humaines pour le suivi et la gestion du projet seront très importantes et ne sont pas à sous-estimer (pour le reporting financier notamment).

En résumé, les FESI sont de formidables instruments financiers pour soutenir les projets de développement de territoire de grande envergure, portés par une pluralité d'acteurs éligibles, et pour une palette très diversifiée de typologies de projets et de thématiques d'intervention.

Conduite accompagnée aux financements européens ... avec votre animateur-ice !

